

JEAN-BAPTISTE WILLERMOZ, MARTINÈS DE PASQUALLY ET LES ÉLUS COËNS

Jean-Marc VIVENZA

LA RELATION QUI S'EST ÉTABLIE ENTRE JEAN-BAPTISTE WILLERMOZ ET MARTINÈS DE PASQUALLY († 1774), est certes à l'origine de la constitution du Régime Maçonnique Rectifié¹, la volonté de Willermoz ayant été de préserver le dépôt doctrinal martinésien au moment où disparaissait de l'Histoire l'Ordre des Chevaliers Maçons Élus Coëns de l'Univers fondé par le thaumaturge bordelais, mais il s'est agi surtout, et tout d'abord, de la rencontre entre deux éminentes figures de l'illuminisme au XVIII^e siècle, qui contribuèrent, chacune à son niveau et selon son génie propre, à l'enrichissement à bien des égards incomparable, du patrimoine rituel, initiatique et doctrinal de la franc-maçonnerie.



L'originalité du lien entre Jean-Baptiste Willermoz et Martinès de Pasqually, tient au fait que, sur le plan concret, elle relève d'un lien quasiment uniquement épistolaire, car, et on l'oublie trop souvent, sur le temps que dura leur relation, soit cinq années au total de 1767 à 1772 avant que Pasqually ne s'embarque pour l'île de Saint-Domingue, ils ne se virent que deux fois, et si leur première rencontre se fit à Versailles à l'occasion d'une cérémonie, ce qui laisse probablement supposer plusieurs heures partagées en commun d'autant que les rituels coëns étaient d'une rare complexité et

1. Jean-Baptiste Willermoz insista en ces termes, dans une lettre destinée à Daniel Barthélémy Lajard (1752-1826), sur la dénomination qu'il convient d'utiliser lorsqu'est évoquée la Réforme de Lyon : « Notre vraie et seule dénomination est Régime Maçonnique Rectifié, et nous devons éviter de nous assimiler à ces nouveaux Régimes qui s'établissent aujourd'hui sous le nom de Régime Écossais, de Rit Écossais ou de Loge Écossaise dont nous sommes réellement distincts et séparés. » (J.-B. Willermoz, lettre à Daniel Barthélémy Lajard, 10 juillet 1809, B.M. de Lyon, ms 7407-39).

significative longueur, la seconde ne fut que fort brève, se limitant à un échange rapide et dénué de tout aspect cérémoniel.

Il convient donc, lorsqu'on souhaite comprendre la nature du lien qui a réuni et uni Jean-Baptiste Willermoz et Martinès de Pasqually, de se pencher sur les sources que nous possédons en utilisant, en tant que matériau principal de référence, la correspondance échangée entre les deux hommes, et non en s'en inspirant pour en reconstituer le récit, afin de nous permettre d'accéder véritablement à la réalité effective de cette relation initiatique, comme, par la suite, sur les motifs de ce qui se présenta préalablement sous les traits d'une « distance » qui aboutira, à terme, à une rupture, quoique cette dernière ait été fondatrice, puisque nous lui devons le système maçonnique et chevaleresque connu sous le nom de « Régime Écossais Rectifié », qui conserve en son secret le plus intime, en sa nature intérieure la plus essentielle, le dépôt, en forme d'incalculable trésor initiatique et métaphysique, qu'est la « doctrine de la réintégration ».

I – Martinès de Pasqually, un personnage étrange et énigmatique

Martinès de Pasqually, selon son acte de décès rédigé à Port-au-Prince dans l'île de Saint-Domingue alors placée sous administration française, qui lui donne au 21 septembre 1774 quarante-huit ans, et le dit né à Grenoble ayant été baptisé dans la paroisse Notre-Dame², soit, selon la foi de ce document, aux environs de 1726 ou 1727, bien qu'aucune preuve vérifiable ne semble pouvoir confirmer ces informations³, et alors même que subsiste toujours une grande incertitude générale pour tout ce qui concerne les éléments relatifs à sa jeunesse – hormis les indications délivrées en juillet 1821 par Willermoz dans une lettre à Jean de Turckheim (1749-1828) –, est, incontestablement, la personnalité déterminante de l'illuminisme en France au XVIII^e siècle.

Certains auteurs, en particulier René Le Forestier (1868-1951), Gérard van Rijnberck (1875-1953) et Robert Amadou (1924-2006), soutinrent qu'il était issu d'une famille d'origine marrane par son père, c'est-à-dire de juifs convertis tardivement au catholicisme le plus souvent par la force lors du décret d'expulsion en Espagne⁴, continuant secrètement à pratiquer et se transmettre leur religion, bien que le seul motif de cette affirmation ne repose finalement, à bien y réfléchir, que sur l'utilisation des mots hébreux dans ses textes, ce qui ne suffit pas à constituer une démonstration probante d'origine « juive », puisque bien d'autres, depuis des siècles, ont emprunté d'innombrables

2. L'acte de décès de Martinès établi à Port-au-Prince, évoque sous le nom de « paroisse » Notre-Dame, en réalité la cathédrale construite à partir du x^e siècle, siège de l'évêché de Grenoble.

3. « Certains documents le disent né vers 1710, d'autres vers 1727. Aucun ne permet de savoir quand exactement. Le certificat d'embarquement établi au printemps 1772, lorsqu'il décide de partir [...] à Saint-Domingue, le dit âgé de quarante-cinq ans [AD33, 6B 54, f° 64. Attestation du 26 avril 1772], ce qui semble correspondre à la réalité, en raison de la nécessité de passer devant un greffier qui peut approximativement vérifier la cohérence d'une déclaration, avec signature de l'intéressé. En 1774, son acte de décès, à Port-au-Prince, lui donne quarante-sept ans. Deux de plus, le calcul est bon. Retenons donc plutôt 1727, avec une marge de quelques mois pouvant nous reporter en 1726. » (A. Kervella, *Aux sources du Régime Écossais Rectifié, Martinès de Pasqually*, La Pierre Philosophale, 2017, p. 15).

4. Le décret officiel, promulgué par les rois catholiques, Ferdinand II d'Aragon et Isabelle I^{ère} de Castille dite « la Catholique », ordonnant l'expulsion des Juifs, intervenu dans le contexte de la *Reconquista* en l'Espagne, fut rendu public le 2 avril 1492, laissant le choix entre le baptême ou l'exil, entraînant nombre de conversions forcées et contraintes, faisant que l'on suspecta ensuite la plupart de ces nouveaux convertis « *conversos* » par obligation, de ne pas avoir renoncé à leur religion d'origine et de pratiquer un catholicisme de façade.